,



## Saison 2016-2017

INFO-PATIN

|  |  |
| --- | --- |
| * PRÉ-PATINAGE  Mardi 18h à 18h55 | * PATINAGE PLUS  Mardi 18h à 18h55Samedi 9h35 à 10h30 |
| * STAR DE GROUPE  Mardi 18h55 à 19h55Samedi 9h10 à 10h30 | * GROUPE ADULTE  Mardi 18h55 à 19h55 |
| * STAR PRIVÉ  Mardi 16h à 17h50Jeudi 16h à 16h55Samedi 7h à 9h | * SYNCHRO Débutant 2   Samedi 10h40 à 11h55  Hors glace 9 h 55 à 10 h 25 |

Information complète : Facebook : CPA Marieville

[www.cpamarieville/weebly.com](http://www.cpamarieville/weebly.com)

Dans le but de financer une partie des coûts de plus en plus grandissants pour le fonctionnement du club, le conseil d’administration a opté pour des campagnes de financement :

* Vente d’un carnet de 25 billets à 5 $ chacun pour un tirage d’un voyage et d’autres prix. Chaque famille devra dans un premier temps en vendre au moins un. **Cette campagne est obligatoire** pour chaque patineur. Ces tirages auront lieu lors de la revue sur glace (spectacle) à la fin du mois d’avril 2017. (le paiement sera inclus dans votre inscription).
* Vente de bonbons (bar à bonbons)
* Soirée OPTI-SAVEUR (11 novembre)
* Bazard d’articles variés et etc….

Différentes communications vous seront acheminées pendant l’année à cet effet. Votre participation est essentielle aux activités du club afin de lui permettre de demeurer en bonne santé financière.

La majorité des magasins à rayons et de boutiques de sport vendent de l’équipement dont le prix et la qualité varient. Avant d’acheter des patins, vérifiez les points suivants :

MCj04125280000[1]

* Que c’est la bonne pointure;
* Que les chevilles soient soutenues fermement;
* Que les bottines soient en cuir de bonne qualité;
* Que les lames soient fixées correctement.

Évitez d’acheter une pointure plus grande sous prétexte que les pieds de votre enfant vont continuer de grandir. Évitez d’acheter des patins en plastique moulé ; les bottines en cuir ou en vinyle sont de mise et assurez-vous que celles-ci n’aient pas de plis sur les côtés. Les lames doivent être vissées plutôt que rivetées, afin de pouvoir modifier le montage de la lame au besoin.

Les pieds de votre enfant ne devraient pas tomber d’un côté lorsque ses patins sont bien attachés. La languette doit être suffisamment large pour couvrir l’avant de la cheville et rester en place. En marchant avec ses patins en dehors de la glace votre enfant devrait se sentir à l’aise.

**AFFÛTAGE DES LAMES**

Affûtez les patins dès leur achat et à toutes les 20-30 heures de patinage, de préférence dans une boutique spécialisée en affûtage de patin artistique, même si le vendeur vous dit qu’ils sont déjà aiguisés. Ne pas faire enlever les pointes; faisant partie intégrante de la conception des patins artistiques, elles ont de multiples fonctions dont l’équilibre!

**PROGRAMME DE PRÉ-PATINAGE PLUS**

Le patineur doit porter des vêtements chauds tels qu’un coton ouaté ou un col roulé. Des pantalons de sport sont fortement suggérés, en toile extensible ou en coton ouaté. Les gants sont obligatoires. Les ensembles de neige sont défendus ; ils limitent les mouvements et peuvent occasionner des blessures. Les jeans sont défendus.

Le port du **CASQUE HOMOLOGUÉ CSA** est obligatoire pour tous les patineurs jusqu’à l’étape 5 réussie. Tel est le règlement de Patinage Canada.

**PROGRAMME PATINAGE PLUS (ÉCUSSONS 1 À 6) PROGRAMME STAR PRIVÉ ET/OU COURS DE GROUPE**

Les patineuses doivent porter la jupe de patin et les collants ou les leggings. Des pantalons de sport soit en toile extensible ou en coton ouaté sont permis pour les garçons. Aucun vêtement de jeans ou d’allure jeans ne sera autorisé. **Les cheveux doivent toujours être attachés et le visage dégagé.**

Les règlements qui suivent sont ceux du Club de Patinage Artistique de Marieville. Tous les membres et entraîneurs sont tenus de les respecter. Le conseil d’administration (CA) se réserve le droit de les réviser à tout moment.

**Responsabilité des parents**

MCj04361630000[1]

Ce sont les parents qui ont la responsabilité d’informer leur enfant des règlements et d’aider le conseil d’administration à les faire respecter.

**Responsable de programme**

À chaque début de saison, le conseil d’administration assigne une ou des responsables pour chaque programme (voir la dernière page).

* Le rôle de ces personnes est de voir au bon fonctionnement des cours et au respect des règlements.
* Ces personnes ont pleine autorité dans l’aréna et leurs directives doivent être respectées en tout temps.

**Assistante de programme**

* Être âgé de 10 ans et plus au 30 septembre de l’année en cours;
* Avoir réussi au minimum 3 tests Star 1 (habileté, style-libre et danse), au 30 septembre 2016;
* Avoir fait les 2 heures de formation obligatoire;
* La première année les nouvelles assistantes de programme seront des apprentis.

**Spectateur**

Les patineurs, les assistantes de programme et les entraîneurs ne doivent pas se faire déranger par les amis et/ou les parents durant les périodes de cours.

MCj03340460000[1]

Le CA pourrait restreindre l’accès aux estrades pour les spectateurs qui ne respecteront pas ces règlements ou qui dérangeraient.

Pour le groupe de pré-patinage plus, nous sommes conscients à quel point il est difficile de voir les petits pleurer les premières fois qu’ils mettent les pieds sur la glace, mais l’adaptation sera plus facile si les visiteurs et les amis restent à une distance raisonnable. Il est donc préférable de ne pas s’asseoir dans les 5 premières rangées près de la baie vitrée.

**NB : Seul les parents bénévoles sont autorisés à s’assoir du côté des bancs des joueurs.**

**Adulte**

Patinage Canada fait la promotion des cours de patinage pour adultes. Pour ce, le CPA Marieville offre des cours de groupe pour le niveau débutant sous la supervision d’un entraîneur professionnel.

Nous avons aussi la possibilité d’accommoder un patineur adulte qui a déjà son entraîneur professionnel. Cet adulte pourrait avoir accès à notre glace pendant les heures de cours privés du mardi au samedi.

##### **Initiation à la compétition/Développement des patineurs**

L’initiation à la compétition permet aux jeunes patineurs de vivre une première expérience à la compétition. Les pratiques se font en groupe avec un entraîneur choisi par le CPA Marieville. Ce programme permet de faire compétitionner votre enfant à moindre coût, en plus d’être motivant et dynamique. Finalement, cette expérience lui donnera la chance de valider ou non son intérêt à poursuivre ce genre de défi. Les enfants sélectionnés seront avisés dès la fin septembre.

**Les jeux**

Vous remarquerez que nous utilisons des CIRCUITS ET DES JEUX pour favoriser le processus d’apprentissage des enfants. En voici les principales raisons :

* Les enfants en bas âge aiment jouer;
* Divertir afin de faire oublier à l’enfant les risques de chutes;
* L’introduction au groupe est plus facile;
* L’atteinte d’un jouet ou d’un objet stimulera l’enfant à patiner;

**Vous remarquerez aussi que nous n’utilisons aucune aide technique pour l’apprentissage du patin,** car nous croyons que la meilleure façon d’apprendre à se tenir en équilibre sur ses patins c’est de l’expérimenter. Si vous donnez une chaise à un enfant et qu’il s’appuie sur la chaise, il est donc incliné par en avant.

Lorsque vous lui enlèverez la chaise, il aura un autre apprentissage à faire et devra apprendre à se tenir plus au centre de sa lame. Alors, au lieu d’y avoir deux adaptations, il y en a seulement une.

**Sécurité**

Les portes des bandes doivent toujours rester fermées et nous n’autorisons aucun parent sur le bord de la bande. **Il est important d’informer les entraîneurs, les administrateurs du club de toute condition médicale particulière de votre enfant.**

* Il est important de se relever rapidement après une chute
* Il est important de regarder dans la direction du déplacement en patinant de reculons.

1. **Critères pour être éligibles à participer au spectacle**

**(à l’exception du numéro d’assistant de programme)**

1.1 Être membre du CPA Marieville (excluant les patineurs du Patinage Synchronisé);

1.2 Être inscrit au moins une fois par semaine sur les glaces du CPA Marieville. (Seul les patineurs sport-étude seront exemptés avec preuve à l’appui : bulletin sportif);

1.3 Participer aux activités du club;

1.4 **Pour tous les patineurs** et pour le bon fonctionnement d’un numéro, un minimum de présence est requis. Si un patineur s’absente plus de deux fois pour le même numéro, l’entraîneur responsable de ce numéro ou l’entraîneur responsable du spectacle ou le responsable de la revue sur glace, pourra retirer le patineur du numéro.

**2. Critères de formation des groupes pour le spectacle**

2.1 **Pour les patineurs du programme Patinage Plus (PP), les groupes seront formés selon le dernier écusson réussi au 31 décembre**

Selon le nombre de patineurs inscrits 2 ou 3 groupes seront formés.

### 2.2 Pour les patineurs du programme Star de groupe

Un groupe sera formé des patineurs inscrit dans le cours Star de groupe au 31 décembre.

* 1. **Pour les patineurs du programme Star privé et autres (junior, sénior)**

Le groupe des juniors regroupera les patineurs inscrit en cours privé, ne participant pas à un programme de groupe, ayant réussi les tests de star 1 dans les 3 disciplines au 15 octobre de l’année en cours.

Le groupe des Sénior regroupe les patineurs ayant réussis 2 catégories de tests star 5 (anciennement junior bronze) et un test de sénior bronze au 31 décembre de l’année en cours.

2.4 **Pour les patineurs du groupe adulte**

Un numéro sera effectué s’il y a un minimum de 6 adultes inscrits au spectacle. S’ils ne sont pas 6, la décision sera laissée à l’entraîneur responsable ou du responsable de la revue sur glace.

2.5 **Pour les patineurs du patinage synchronisé**

1. Un numéro sera effectué par chaque équipe de Patinage Synchronisé.

2.6 **Le numéro OR**

Un numéro de groupe sera exécuté par les patineurs qui auront un test OR en style libre, en danse, en habileté ou interprétation entre le 1er janvier et le 31 décembre de l’année en cours (interprétation : une seule fois à vie). S’il y a qu’un seul patineur éligible, il effectuera un solo et ne sera pas éligible pour les autres solos. Si un patineur obtient un triple OR et qu’il est le seul à exécuter le numéro or, il aura également un seul solo. Par contre, si l’exécution de ce numéro s’effectue à 2 patineurs et plus, ils seront éligibles aux autres solos.

**Le comité se réserve le droit de former les groupes à sa convenance et ce, dans l’intérêt des patineurs ou du bon fonctionnement du spectacle.**

**3. Critères de sélection pour le numéro des médaillés**

3.1 Représenter le CPA Marieville lors des compétitions.

3.2 Doit se conformer au point 1.

3.3 Tous les niveaux (Star 4 et +, interprétation et compétitif) sont éligibles à l’exception du Patinage synchronisé.

* 1. Avoir remporté au moins une médaille (feuille de résultat avec classement requis) entre le 1er janvier et le 31 décembre de l’année en cours, soit en simple ou en couple.

**OU**

**3a. Critères de sélection pour le numéro des rubanés**

3a.1Représenter le CPA Marieville lors des compétitions.

3a.2 Doit se conformer au point 1.

3a.3 Avoir reçu une évaluation individuelle argent ou or (feuille d’évaluation avec classement requis) entre le 1er janvier et le 31 décembre de l’année en cours dans les catégories PP et/ou étoile 4 ou 5, star 1, star 2 ou star 3 et interprétation à évaluation individuelle.

**4. Critères de sélection pour le numéro des Lauréats**

* 1. Doit se conformer au point 1.
  2. Avoir remporté un lauréat ou une bourse régionale entre le 1er janvier et le 31 décembre de l’année en cours.

1. **Critères de sélection pour le numéro des dépistés**
   1. Représenter le CPA Marieville.
   2. Doit se conformer au point 1.
   3. Avoir participé aux séminaires offerts par Patinage Rive-Sud et à la compétition qui s’y rattache.

**Le comité de la revue sur glace se réserve le droit, si le nombre de patineurs est insuffisant, de jumeler les 2 groupes soit les dépistés et initiation à la compétition.**

1. **Critères de sélection pour le numéro de l’initiation à la compétition** 
   1. Représenter le CPA Marieville.
   2. Doit se conformer au critère 1.
   3. Avoir participé aux compétitions sélectionnées par le comité.
2. **Critères pour être éligibles à participer à la sélection des solos et des solos intégrés**

* 1. Le patineur doit répondre aux critères 1.

* 1. Est éligible tout patineur appartenant minimalement depuis au moins un an au club.
  2. Est éligible tout patineur star 2 de tests en habileté, style libre ou danse (à l’exception du critère 8.11 et 8.12).
  3. Même si un patineur est éligible selon plusieurs critères, il aura droit qu’à un seul solo.
  4. Au total, 6 solos, 2 solos intégrés et 1 solo adulte (plus de 25 ans) si éligibilité présente.
  5. La durée des solos est déterminée selon la catégorie, dans laquelle le patineur a compétitionné au 31 décembre de l’année en cours, mais ne doit pas excéder 2 minutes 30 secondes.
  6. La période de qualification pour les résultats obtenus en test pour tous et en compétition est du 1er janvier au 31 décembre de l’année en cours.
  7. Tous les tests seront pris en considération pour le calcul des points à l’exception des tests d’interprétation. Ces derniers sont calculés qu’une seule fois à vie du patineur.
  8. Ci-dessous la liste des compétitions qui seront retenues pour le calcul des points (1 compétition ciblée et 2 au choix).

Cette dernière doit se situer entre le 1er janvier et le 31 décembre de l’année en cours.

**Les compétitions sélectionnées par le club sont:**

|  |
| --- |
| **Star 4 à Or et**  **Patineur de compétition** |
| 2 compétitions au choix |
| \*Finale Régionale des Patineurs STAR  (classement final)  ou  \*Finale Régionale des Jeux du Québec  (classement final) |

**8. Critères de sélection pour les 6 solos et les 3 solos intégrés**

Pour les critères 8.1 à 8.6, seuls les patineurs (ses) qui ont représenté le CPA Marieville du 1er janvier au 31 décembre de l’année en cours sont admissibles.

8.1 Solo pour tout participant aux Championnats Nationaux Junior, Canadien STAR ou au Championnat Canadien, en simple, en danse ou en couple.

8.2 Solo pour tout participant au Défi de l’Est du Canada, en simple, en danse ou en couple.

8.3 Solo pour tout médaillé au Championnat Québécois d’été ou à Georges-Éthier.

8.4 Un solo sera attribué aux patineurs de niveau pré-novice et plus, se qualifiant pour les championnats de section A lors des championnats de la Sous-section Québec de Patinage Canada.

8.5 Un solo sera attribué aux patineurs en simple messieurs, couples ou danses se classant dans la première moitié de leur groupe final aux championnats de Section A.

8.6 Un solo sera attribué aux patineurs de niveau pré-juvénile dames et juvénile dames se classant dans la première moitié de la finale lors des championnats de section B.

8.7 Solo pour tout patineur qui se qualifie et participe à la finale aux Provinciaux STAR (doit être dans une catégorie à élimination aux championnats Régionaux au préalable, donc une catégorie qui passe directement aux Championnats Provinciaux ne serait pas pris en considération).

8.8 Solo pour avoir acquis un Triple Or (danse, habileté et style libre).

8.9 Si les 6 solos ne sont pas attribués suite aux critères 8.1 à 8.6, les solos restants seront sélectionnés selon le plus haut pointage de tests et de compétitions.

8.10 Un solo intégré de 30 secondes sera exécuté par le patineur Patinage Plus de Patinage Canada de l’année.

8.11 Un solo intégré de 60 secondes sera exécuté par le patineur ayant obtenu le plus haut pointage de test et de compétition au Star de groupe de l’année.

**IMPORTANT**

Pour que chaque patineur :

* Soit classé dans le bon groupe pour les numéros du spectacle;
* Puisse être éligible à participer au numéro des médaillés, rubanés et lauréats;
* Puisse être en nomination pour un solo, un solo intégré ou le test OR;
* Puisse être en nomination pour recevoir un lauréat;
* Puisse être éligible à recevoir une bourse;

Nous avons besoin :

* D’une copie de la feuille des résultats pour chacune des compétitions auxquelles il a participées et ce, peu importe le résultat;
* D’une copie de la feuille de test pour chacun des tests réussis.

**\*\*Ces copies doivent nous parvenir au plus tard le 15 décembre de l’année en cours aucun retard ne sera toléré \*\***

**GRILLES DE POINTAGE**

Les points seront comptabilisés du 1er janvier au 31 décembre de l’année en cours. Il y a deux grilles utilisées pour comptabiliser les points de compétitions.

**Pointage pour les 3 compétitions**

Grille utilisée lors des compétitions ayant **5 patineurs et plus** dans la catégorie (0,5 points de participation/ compétition seront attribués max. 1.5)

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Style libre** | **Star 4** | **Star 5** | **Senior Bronze** | **Junior**  **Argent** | **Senior**  **Argent** | **Or** | **Interprétation** |
| **Compétition** | **Sans Limite** | **Pré-Juvénile** | **Juvénile** | **Pré-novice** | **Novice** | **Junior** | **N/A** |
| 1e  2e  3e  4e | 5,0  4,0  3,0  2,0 | 6,0  5,0  4,0  3,0 | 7,0  6,0  5,0  4,0 | 8,0  7,0  6,0  5,0 | 10,0  9,0  8,0  7,0 | 11,0  10,0  9,0  8,0 | 4,0  3,0  2,0  1,0 |

**Pointage pour les 3 compétitions**

Grille utilisée lors des compétitions ayant **4 patineurs et moins** dans la catégorie (0,5 points de participation/ compétition seront attribués max. 1.5)

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Style libre** | **Star 4** | **Star 5** | **Senior Bronze** | **Junior**  **Argent** | **Senior**  **Argent** | **Or** | **Interprétation** |
| **Compétition** | **Sans Limite** | **Pré-Juvénile** | **Juvénile** | **Pré-novice** | **Novice** | **Junior** | **N/A** |
| 1e  2e  3e  4e | 2,5  2,0  1,5  1,0 | 3,0  2,5  2,0  1,5 | 3,5  3,0  2,5  2,0 | 4,0  3,5  3,0  2,5 | 5,0  4,5  4,0  3,5 | 5,5  5,0  4,5  4,0 | 2,0  1,5  1,0  0,5 |

**AVIS À TOUS LES PARENTS**

Le comité ainsi que tous les patineurs et les patineuses ont besoin de vous! Si vous désirez vous impliquer davantage dans l’organisation du patinage, le conseil d’administration est toujours à la recherche de bénévoles, tant sur le comité que lors des activités organisées (Journées thématiques, spectacle). Merci aux noms de vos enfants !

**DATES À RETENIR**

**Journées thématiques** : (les enfants sont invités à s’habiller aux couleurs des thèmes ici-bas, les maquillages sont aussi permis. Des surprises seront offertes aux enfants lors de ces journées.

* Les pommes (septembre, couleur de l’automne)
* Halloween (octobre - déguisement sécuritaire – évitez les masques et les robes qui traînent sur la glace)
* Pyjama (novembre)
* Noël (décembre)
* Hockey (janvier)
* St-Valentin (rouge et blanc)

**Évaluation des patineurs**

* Se fait régulièrement tout au long de la saison.

Les patineurs Pré Patinage Plus et Patinage Plus pourraient à la réussite de rubans, être invités à transférer au Patinage Plus ou au Star de groupe pour une meilleure évolution. L’entraîneur le proposera si tel est le cas et des coûts additionnels pourraient être exigés.

###### **Journée de test au club**

Des journées de tests sont prévues au club en décembre et en mars de chaque session. Les dates seront annoncées au courant de la saison et paraîtront sur notre site web.

**Bonne saison !**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOM** | **TÉLÉPHONE** | **COURRIEL** |
| Isabelle Savary   * Présidente * Responsable des tests * Responsable des lauréats * Déléguée à Patinage Rive-Sud | 450 542-4694 | isabelle.savary@hotmail.com |
| Émilie Meunier   * Vice-présidente * Secrétaire | 450 708-1411 | [emilie\_meunier23@hotmail.com](mailto:emilie_meunier23@hotmail.com) |
| Cindy Létourneau   * Responsable des compétitions * Initiation à la compétition | 514 770-0982 | cyndo21@hotmail.com |
| France Ravenelle   * Trésorière * Directrice des équipes de synchro * Déléguée à Patinage Rive-sud | 450 347-9240 | [jeanpierre.nadeau@videotron.ca](mailto:jeanpierre.nadeau@videotron.ca) |
| Sophie Dugrenier   * Agente de communication et publicité * Responsable du spectacle | 450-658-0948 | [sdugrenier@hotmail.com](mailto:sdugrenier@hotmail.com) |
| Pamela Lussier   * Responsable des programmes * Responsable des Assistantes de programme * Développement des patineurs | 514 713-0274 | [pamela\_lussier@hotmail.com](mailto:pamela_lussier@hotmail.com) |
| Cynthia Boivin Lapointe   * Spectacle * Responsable de la sécurité | 438 392-6026 | [cynthia\_lapointe1@hotmail.com](mailto:cynthia_lapointe1@hotmail.com) |
| Casandra Martin   * Représentante des entraîneurs | 438 394-3005 | casandra.coach@hotmail.com |